

La Collecte Médicale

« Nous sommes spécialisés dans la collecte des « petits producteurs » de DASRI en zone urbaine et rurale.
Nous collectons plus de 5000 cabinets libéraux à partir de notre base logistique de Portes lès Valence.

Une Convention de collecte est nécessaire par cabinet, comme l'exige la Législation. Plusieurs infirmiers peuvent se partager une Convention dans la mesure où ils sont Associés ou même Associés de fait. (attention dans le cas des « Associations de fait » Il faut que chaque praticien fournisse une feuille de soins faisant apparaître la même adresse).

Concerne les déchets suivants :

=> « Mous Souillés » (Cotons, Compresses, Gants, Usages uniques,...)

=> « Piquants/Tranchants » utilisés ou non (Aiguilles et lames)

=> Médicaments périmés, Analyses, Prélèvements,...

Nos offres comprennent :

=> La fourniture d'un conteneur agréé à chaque collecte.

=> Les collectes à jour fixe au cabinet selon un calendrier remis un an à l'avance.

=> Le transport et la destruction des déchets dans un centre agréé.

=> La fourniture de Bordereaux de traçabilité. (CERFA 11352*03)

Tarifs de base* :

- Forfait annuel par Cabinet pour des collectes à fréquence trimestrielles avec un carton agréé de 50 litres par collecte **135.52€ht par AN**

- Forfait annuel par Cabinet pour des collectes à fréquence trimestrielles avec un fût plastique agréé de 55 litres par collecte **162.08€ht par AN** »

- Contact :

Rémy ESTOUR, gérant

LA COLLECTE

MEDICALE

1080 av. Salvador Allende

26800 PORTES LES VALENCE

Tel : 04 75 57 06 06 - Port : 06 85 75 24 38

